

### PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

#### Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique :	Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean
Siège social :	20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet social :	Administration publique
Site Internet :	<a href="http://www.molenbeek.irisnet.be">www.molenbeek.irisnet.be</a>
Personne de contact :	Axel HIDALGO
Téléphone:	02 412 36 39

### PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

#### DIAGNOSTIC

La zone se situe à proximité du CRU « Gare de l'Ouest ». Elle est entourée par des blocs d'habitations sociales et un bâti très dense d'habitations dépourvu d'équipements en plein air et d'espaces verts. Bien qu'une aire de sport et de jeux soit déjà présente, elle est peu utilisée car peu adaptée aux demandes des jeunes habitants le quartier.

Le fait qu'elle soit la plupart du temps inoccupée pour l'activité sportive génère un sentiment d'insécurité de la part de la population. Le taux de chômage dans la zone est de 42,81 % pour une moyenne régionale de 22,69% et le taux de chômage des jeunes est de 52,68% pour une moyenne régionale de 38,09%.

La part des personnes de 12-17 ans est de 8,60 % pour une moyenne régionale de 6,37% et celle de 18-29 est de 20,12% pour une moyenne régionale de 17,36%. On notera que la zone est sensiblement au-dessus de la moyenne régionale au point de vue de la représentativité de la tranche d'âge cible pour ce projet.

*Chiffres 2014 du Monitoring des Quartiers*

#### Enjeux

- Renforcer la cohésion sociétale dans une zone densément peuplée et précarisée avec un fort taux de chômage chez les jeunes.
- Requalification de l'espace public

Description du projet     ACTION     OPERATION

Il s'agit du réaménagement de l'espace Decock, puis le projet a été intégré au CQD « Autour du parc de l'Ouest » avec l'aménagement de l'espace « inter-logements ». La mission d'architecture pour l'ensemble sera payé par Politique de la Ville et les travaux seront à charge du CQD. Ce projet comprend l'intégration d'une riche offre en éléments verts, en

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

zones revêtues susceptibles d'accueillir des activités socio-culturelles, en aménagements ludiques, en l'intégration d'un terrain de sport.

## Localisation du projet & Photos d'illustration



 Espace Decock

 Espace « inter-logement »

## Situation actuelle :



MOLENBEEK-SAINT-JEAN - PROGRAMME 2017 – 2020

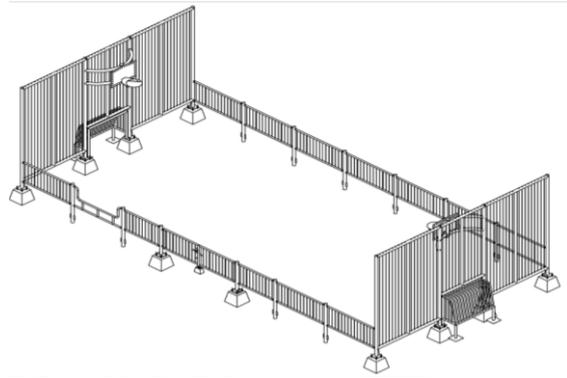
MODIFICATION 4

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Idées d'aménagements :



# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

**Secteur(s) statistique(s) :** Indépendance

**Public visé :** Ce projet vise tout habitant et usager de cet espace, et particulièrement le public des jeunes

**Objectif(s) opérationnel(s)**

**Objectif principal**

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

2° actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur.

**Objectif accessoire** (en lien avec la fiche projet 6.3 « animateurs socio-sportifs »)

Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

2° les actions ou opérations permettant d'améliorer l'image et le rayonnement de Bruxelles;

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

## **PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE** (\*) pour les opérations **DU PROJET**

**Partenaire(s) – Collaborateurs**  OUI  NON

- Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du CQD « Autour du parc de l'Ouest »
- Lien avec la fiche projet 1.8. « Animateurs socio-sportifs »
- Lien avec la fiche projet 2.4. « Mission participative & d'accompagnement pour le projet d'aménagement 1.2. »

**Actions / Opération(s) proposées**

Actions financées par PdV : **Mission d'architecture**

Actions non financées par PdV : Mission de **Travaux**

**Calendrier provisoire et prévisionnel**

- |  |                |
|--|----------------|
| - Mission de participation active                              | Juillet 2018   |
| - Mission d'architecture : approbation des documents du marché | Juin 2019      |
| - Mission d'architecture : sélection des candidats             | Septembre 2019 |
| - Mission d'architecture : commande à l'auteur de projet       | Janvier 2020   |
| - Publication de l'avis de marché des travaux                  | Septembre 2020 |

**MOLENBEEK-SAINT-JEAN - PROGRAMME 2017 – 2020**

**MODIFICATION 4**

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- Commande des travaux Janvier 2021
- Début des travaux Janvier 2021
- Fin des travaux Janvier 2023

## Conditions de réussite

Financement intégral du projet

**Résultats escomptés** : Construction complète de l'aire de jeux

## Indicateurs

### De réalisation

- Nombre de m<sup>2</sup> réaménagés
- Nombre de modules d'équipements placés

### De résultats

- Fréquence d'utilisation des espaces réaménagés;
- Mixité des genres,
- Niveau de satisfaction des usagers ;
- Non dégradation des installations.

## PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

### 1. Moyens actuels

Plan financier du projet		
Source de financement	Montants	Etat
PdV 2017 – 2020	120.000,00 €	Obtenus
CQD Autour du Parc de l'Ouest Région de Bruxelles-Capitale	2.349.723,16 €	Obtenus
CQD Autour du Parc de l'Ouest Commune de Molenbeek-Saint-Jean	123.671.75 €	Obtenus
Subsides PTIS 2018-2020	-676.500,00 €	Refusé
Autre source	97.527,66	En recherche
<b>Financement total</b>	<b>2.690.962,56€</b>	

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## 2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Investissements (mission architecture)			120.000,00 €	
<b>Total</b>			<b>120.000,00€</b>	

## 3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	24.000,00€			
Investissement				96.000,00€
<b>Total</b>	<b>24.000,00€</b>			<b>96.000,00€</b>

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## 1.4.BIS RÉAMÉNAGEMENT DU PARC MENIN ETANGS NOIRS

---

### **PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES**

#### **Identification du porteur de projet**

Nom & Forme juridique : Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean  
Siège social : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean  
Objet social : Administration Publique  
Site Internet : www.molenbeek.irisnet.be  
Personne de contact : Axel HIDALGO  
Téléphone: 02 412 36 39

### **PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET**

#### **DIAGNOSTIC**

La zone se situe entre la place des Etangs Noirs et Beekant. Elle est entourée par des blocs d'habitations sociales et un bâti très dense d'habitations dépourvu d'équipements en plein air et d'espaces verts. La zone est fortement précarisée avec un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne régionale.

- peu/ pas d'espace vert dans le quartier
- forte densité de population
- forte densité du bâti
- mixité du public

#### **Enjeux**

- Renforcer la cohésion sociétale
- Favoriser l'appropriation de l'espace par le public dans le respect
- Requalification de l'espace public
- Renforcer le mieux vivre ensemble et créer une dynamique sur le long terme
- Renforcement de la convivialité du lieu
- Lutter contre le sentiment d'insécurité

**Description du projet**     ACTION     OPERATION

Il s'agit de l'achat et de l'aménagement de la friche contiguë au parc Menin – Etangs Noirs en parallèle au réaménagement léger de l'actuel parc, afin d'offrir un espace cohérent et en réponse à la demande des habitants et favoriser son accessibilité à tous publics.

En effet, le parc actuel ne possède pas les aménagements adéquats, il a subi de fortes dégradations et présente un gros souci de sécurité. Suite au processus participatif par 21

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

*Solutions* (inscrit dans PdV Phasing out), le rapport a démontré une réelle volonté des habitants de pouvoir s'approprier de cet espace, dès lors qu'il rencontre leurs besoins.

Les usagers sont autant des mamans avec enfants (0-3 ans), des jeunes (infrastructure type terrain de foot), des jeunes filles, des structures organisant des stages et activités extra-scolaires que des collectifs désireux de bénéficier d'un espace potager. Cependant, l'actuel parc ne permettrait pas d'accueillir les différents aménagements de manière harmonieuse.

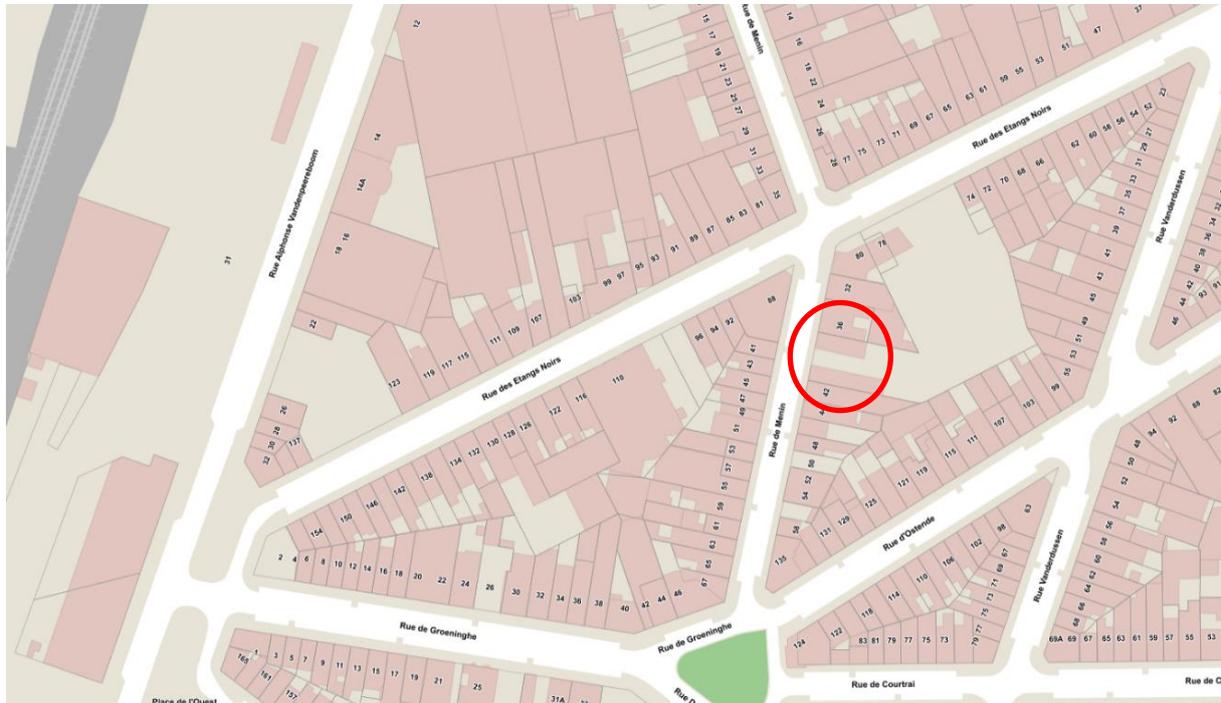
L'objectif est également de renforcer le projet 1.4. Animations autour du parc Menin Etangs Noirs, mission dévolue à la Maison de Jeunes – La J, dont le siège social (rue de Menin, 42) malheureusement, actuellement, ne possède pas d'accès direct sur le parc. Ce projet permettra donc la création d'un lien physique entre le bâtiment de la Maison de Jeunes - La J et le parc favorisant le développement et le déploiement des activités et animations prévues dans le programme.

Le terrain de 598 m<sup>2</sup> est actuellement laissé à l'abandon et nécessitera des travaux de démolition, de dépollution de sol, de dallage, de traitement des murs avant l'aménagement (il accueillera également une cabine Sibelga).

Ce projet est en lien avec le projet 1.4. Animations autour du Parc Menin – Etangs Noirs et avec le réaménagement du parc actuel (financé par Politique de la Ville phasing out).

Les travaux d'aménagement seront en partie pris en charge par Politique de la Ville 2017-2020, et en partie par le Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest.

## Localisation du projet : 38-40, rue de Menin



# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Situation actuelle :



**Public visé :** Tout type de public habitant le quartier, dont principalement les jeunes, les mères de famille, les jeunes enfants et les collectifs.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## Objectif(s) opérationnel(s) 1.1.

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

## Objectif accessoire : 2.1.

2. Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

## PARTIE 3 –EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (\*) pour les opérations DU PROJET

### Partenaire(s) – Collaborateurs OUI NON

- Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du contrat de Quartier Durable « Parc de l'Ouest »

### Actions / Opération(s) proposées

Actions financées par PdV :

- Acquisition de la parcelle ;
- (en partie) Friche : Démolition de la dalle et des constructions, désamiantage, traitement des murs, réaménagement en cohérence avec le parc ;
- (en partie) Parc : Aménagement et placement de mobiliers urbains (bancs, poubelles,...), d'arbres et de poteaux d'éclairage afin de verduriser ce quartier densément bâti et de lutter contre le sentiment d'insécurité.

Actions non financées par PdV :

- Marché de mission d'auteur de projet sur la parcelle globale (PdV phasing out);
- Marché de dépollution sur la friche.

### Calendrier provisoire et prévisionnel

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| - Acquisition de la parcelle                            | Décembre 2018         |
| - Dépollution du sol de la friche                       | Juin – Septembre 2019 |
| - Commande à l'auteur de projet sur la parcelle globale | Juillet 2019          |
| - Publication de l'avis de marché Travaux               | 23-09-2019            |
| - Commande des travaux                                  | 16-12-2020            |
| - Début des travaux                                     | 15-03-2021            |
| - Fin des travaux                                       | 16-08-2021            |

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## Résultats escomptés

Réaménagement de la friche d'une superficie de 598 m<sup>2</sup>

## Indicateurs

### De réalisation

- Nombre de m<sup>2</sup> réaménagés
- Nombre de points lumineux installés
- Nombre d'arbres plantés
- Nombre et type de mobilier urbain installé

### De résultats

- Nombre d'habitants du quartier utilisant le parc
- Niveau de satisfaction des usagers
- Non dégradation des installations

## PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

### 1. Moyens actuels

<b>Plan financier du projet</b>		
<b>Source de financement</b>	<b>Montants</b>	<b>Etat</b>
PdV 2018 – Phasing OUT (honoraires et dépollution)	69.453,33 €	Avenant obtenu
Modification 4 - PdV 2017 - 2020	847.055.89 €	Obtenu
<b>Financement total</b>	<b>916.509,22 €</b>	

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## 2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020	2021
Acquisition		345.494,04€			
Travaux			78.228,84 €	62.994,03 €	360.338,98 €
<b>Total</b>		<b>345.494,04 €</b>	<b>78.228,84 €</b>	<b>62.994,03 €</b>	<b>360.338,98 €</b>

## 3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	100.900,00 €				
Investissement			423.722,88 €	62.994,03 €	259.438,31 €
<b>Total</b>	<b>100.900,00 €</b>		<b>423.722,88 €</b>	<b>62.994,03 €</b>	<b>259.438,31 €</b>

### PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean-  
Cellules pédagogiques francophone et néerlandophone et  
Service de l'Instruction publique

Siège social : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Objet social : Administration Publique

Site Internet : [www.Molenbeek.irisnet.be-](http://www.Molenbeek.irisnet.be-celpedagogique.1080@molenbeek.irisnet.be)  
celpedagogique.1080@molenbeek.irisnet .be

Personne de contact : Pascale Vincent / De Waele Danielle/ Van Lier Martine/

Téléphone: 02 410 39 96

### PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

#### DIAGNOSTIC

La Zone est fort urbanisée et il y a très peu d'espaces verts. Les habitants s'investissent peu, voire pas dans la vie de leur quartier.  
Le boom démographique est très fort par rapport à d'autres communes bruxelloises et la communauté de jeunes extrêmement importante.

#### Enjeux

- Amélioration du cadre de vie
- Requalification de l'espace public
- Lutte contre la dualisation sociale
- sensibiliser les enfants au processus participatif aux projets développés dans leur quartier
- au travers des enfants, sensibiliser les parents à leur endroit de vie
- créer une dynamique de travail avec et entre les enfants, avec l'aide des partenaires du quartier et d'un coordinateur qui mettra à profit le moment des garderies pour permettre aux enfants de développer des compétences transversales acquises sur le terrain (telles que l'observation, l'expression, la communication, etc.)
- et revitaliser une zone sur des objectifs communs au travers du regard de l'enfant.

Description du projet  ACTION  OPERATION

Travail participatif par phases avec 4 ou 5 écoles, et à terme, avec le maximum des écoles reprises dans la ZRU pour s'approprier l'espace public. Des projets initiés par les enfants pendant les moments d'accueil extra-scolaires seront réalisés **devant** et **autour** des écoles,

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

sous forme de parcours, pour se réappropriier les espaces publics avec la participation de leurs parents, des habitants et des associations du quartier.

L'objet du projet consisterait donc à faire créer par les élèves et tous leurs partenaires des **parcours pédestres** au départ du centre de leur quartier (ex : la « gare de l'Ouest » pour la Zone 1) pour tous converger vers la Maison communale (quartier historique). Les différentes activités menées durant l'année scolaire permettraient la réalisation de petites « gares » tout le long du parcours (les « gares » étant les réalisations des enfants à admirer: fresques murales, murs végétaux, mobilier urbain customisé, etc).

La réalisation d'un petit guide reprendrait les parcours en question et au terme des 3 années, tous les parcours de la ZRU.

## Localisation du projet & Photos d'illustration du projet

Dans et autour des écoles situées dans la Zone de Rénovation Urbaine.

*A titre d'exemple pour 2017-2018, mais à déterminer encore avec le futur coordinateur :*

**Année1** : écoles **1** ( 4 Vents + **Windroos**) – **5** (Duchesse + **Windekind**) – **10** (Ransfort)– **6** (Canal )

*Toute la partie orientale de la commune située entre le canal et la gare de de l'Ouest est fortement urbanisée et les espaces verts y sont très rares. Cette partie de la commune se caractérise par une densité de population très élevée (26.610 hab/km<sup>2</sup>). Le bâti ancien est principalement constitué de petites maisons mitoyennes sans jardin privatif ou d'anciens bâtiments industriels*

1. Alentours de l'école 6, Rue de Bonne, 105.



2. Alentours de l'école 5, Place de la Duchesse, 27



# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## 3. Alentours de l'école 10, Rue Ransfort, 76



## 4. Alentours de School 1, Rue de Courtrai, 52



### Public visé

Les enfants de 10 à 12 ans des quartiers autour des écoles concernées seraient les porteurs du projet. Un local dans chaque école accueillerait un atelier mixte 3X par semaine après les cours.

Chaque groupe serait constitué d'une quinzaine d'enfants suivrait les consignes du coordinateur de projet engagé à cet effet.

### Objectif(s) opérationnel(s)

#### Objectif prioritaire : 1.1

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

**Objectifs accessoires: 2.1& 2.3.**

Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

- 1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;
- 3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

## **PARTIE 3 –EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (\*) pour les opérations DU PROJET**

**Partenaire(s) – Collaborateurs**  OUI  NON

La Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale & les associations de quartiers (à définir en cours d'année)

### **Actions / Opération(s) proposées**

Le projet serait mené sur une durée de 3 années scolaires (août 2017-juin 2020). Il serait travaillé durant l'année scolaire afin de pouvoir bénéficier des locaux disponibles (ces derniers étant pris pendant les vacances par les garderies et les plaines de vacances).

- Création de fresques
- Création de murs végétaux
- Création de signalétiques aux abords des écoles
- Créations artistiques.

### **Calendrier provisoire et prévisionnel**

Année scolaire 2017-2018 : Zone 1 (écoles 1 (4 Vents + Windroos) – 5 (Duchesse + Windekind) – 10 (Ransfort)– 6 (Canal)

- a) D'août à décembre 2017 :
  - Engagement d'un coordinateur et d'un artiste
  - Septembre :
    - présentation du projet dans les quartiers concernés
    - Contacts avec les écoles et inscriptions des jeunes.
  - Novembre à décembre : état des lieux, repérages, propositions d'actions
- b) De janvier à juin 2018
  - Étude de faisabilité des propositions et mise en route des actions
  - En juin, évaluation du projet, ajustement et contact Zone 2 si évaluation positive
  - Communication : flyer parcours Zone 1+ inauguration

Année scolaire 2018-2019 :

- Zone 1 : mutualisation
- Extension du projet à la zone 2 (à définir par le futur coordinateur) en incluant les ajustements si nécessaire
- Evaluation et contact Zone 3
- Communication : flyer parcours Zone 2 + inauguration

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## Année scolaire 2019-2020 :

- Zone 1 et 2 : mutualisation
- Extension du projet à la zone 3 (à définir) avec les ajustements si nécessaire
- Production et impression d'un flyer récapitulatif invitant le promeneur à suivre le parcours imaginé par les enfants
- Grande Inauguration festive des parcours

## **Processus favorables à la réussite du projet**

- a. Un partenariat efficace
  - a. Entre la cellule pédagogique néerlandophone et la cellule pédagogique francophone
  - b. Avec la Maison des Cultures et de la cohésion sociale
  - c. Avec les habitants et jeunes des quartiers
- b. Mise à disposition des moyens financiers
- c. Motivation et absence de facteurs de démotivation
  - a. Des personnes de l'école engagées dans le projet
  - b. Absence de surcharge de travail
  - c. Bonne perception par les acteurs de leurs conditions de travail
  - d. Une bonne gestion du temps et des énergies Le soutien de la direction
  - e. Une définition claire dès le départ des règles du jeu
- d. Le rythme et la durée du projet
  - a. Une gestion optimale du rythme de réalisation de projet
- e. La situation de départ et l'analyse des besoins
  - a. Une analyse des besoins sérieuse et concertée
  - b. La bonne gestion courante des ateliers au sein de la vie de l'école
- f. La conduite de projet
  - a. Un groupe de pilotage de projet
  - b. La définition très tôt dans la conduite de projet de buts clairs, partagés, réalistes et validés auprès de tous les acteurs et instances
  - c. La capacité à mener des réunions
  - d. La qualité de communication interne et externe en lien avec le projet
  - e. L'apprentissage continu de la démarche de projet avec les différents acteurs
- g. La mobilisation
  - a. L'implication d'un maximum d'acteurs et partenaires de l'école
  - b. La capacité à développer différents scénarios
  - c. L'acceptation des différences
- h. L'accompagnement
  - a. Un accompagnement externe
  - b. Des intervenants – animateurs de démarches spécifiques ou de formations internes à l'école
- i. L'évaluation
  - a. Une évaluation continue
  - b. Une évaluation objectivée par un regard ou des instruments venant de l'extérieur

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- j. L'encadrement et les partenariats
  - a. Des attentes claires formulées par la hiérarchie
  - b. Une instance extérieure à l'école
  - c. Une instance capable de gérer les conflits qui peuvent survenir
  - d. Les partenariats avec la communauté locale
- e. Les échanges avec d'autres établissements en projet
- k. La continuité et la suite du projet
  - a. Le suivi et la continuité du projet
  - b. L'extension vers de nouveaux projets

## Résultats escomptés

- Des réalisations terminées dans les temps estimés
- Des réalisations esthétiques s'intégrant dans le paysage urbain,
- Le respect des productions (dégradations, ...) par les habitants du quartier,
- La fréquentation du parcours par des personnes extérieures au quartier,
- Pour les enfants :
  - L'acquisition de savoirs artistiques,
  - L'acquisition de compétences en savoir parler, savoir écrire (flyers) savoir calculer (construction des supports, ...)
  - Une meilleure estime de soi et une fierté d'appartenance au quartier,
  - Une meilleure connaissance de la commune et de son histoire.

## Indicateurs

### De réalisation

- Projets réalisés dans le timing prévu
- Nombre de projets réalisés

### De résultats

- Taux de fréquentation des ateliers
- Niveau de satisfaction des riverains

## PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

### 1. Moyens actuels

<b>Plan financier global du projet</b>
--

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Source de financement	Montants	Etat
PdV 2017 - 2020	222.960,48 €	Obtenu
<b>Financement total</b>	<b>222.960,48 €</b>	

## 2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel <i>Coordinateur (0,5 ETP niveau B)</i>	1.417,45 €	22.525,92€	25.053,94€	41.344,00€
Fonctionnement <i>Prestations artistes, consommables, petit matériel, ...</i>	0 €	32.420,42€	38.860,00€	49.265,15€
Matériel & investissement <i>fournitures de bureau, informatique, artistique et photographique</i>	0 €	5.135,83€	6.937,77€	0 €
<b>Total</b>	<b>1.417,45€</b>	<b>60.082,17€</b>	<b>70.851,71€</b>	<b>90.265,15€</b>

## 3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	45.600 €			
Personnel	1.417,45 €	22.525,92 €	25.053,94 €	
Fonctionnement		32.420,42 €	38.860,00 €	
Matériel & investissement		5.135,83 €	6.937,77 €	
<b>Total</b>	<b>47.017,45 €</b>	<b>60.082,17 €</b>	<b>70.851,71 €</b>	<b>45.009,15 €</b>

### **PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES**

#### **Identification du porteur de projet**

Nom & Forme juridique : Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale (MCCS - service des cultures) – service communal  
Siège social : Rue Comte de Flandre 20, 1080 Bruxelles  
Objet social : Eveil culturel et cohésion sociale  
Site Internet : <http://www.lamaison1080hethuis.be/fr>  
Personne de contact : Elke Van den Bergh  
Téléphone: 02 412 12 24

### **PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET**

#### **DIAGNOSTIC**

Molenbeek-Saint-Jean est l'une des communes les plus jeunes de la région. Elle abrite en effet une proportion particulièrement importante et croissante de jeunes. Il y a un grand nombre d'enfants de moins de 3 ans présents dans la Commune (6% de la population totale).

En ce qui concerne le nombre important d'enfants de moins de 3 ans, on constate également dans ces mêmes quartiers un manque de lieux de rencontre pour (jeunes) parents et leurs enfants, afin de favoriser la socialisation douce du jeune enfant.

Améliorer le cadre de vie en créant infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture comme sphères de la cohésion sociétale est un besoin réel dans plusieurs quartiers du Molenbeek historique.

Il n'existe peu de lieux d'accueil et de rencontre dans les 3 quartiers (Heyvaert, Historique, Maritime) et encore moins de lieux qui proposent des activités axées sur la créativité et la culture (et encore moins pour des enfants en bas âge).

#### **Enjeux**

Améliorer le cadre de vie et l'offre d'accueil dans les quartiers du Molenbeek historique en renforçant la culture comme sphère de cohésion sociale par le :

- développement d'activités créatives pour un jeune public en temps extrascolaire
- développement d'un lieu de rencontre enfants (0-3) – parents

**Description du projet**     ACTION     OPERATION

Le projet vise à mettre en place un programme d'activités créatives pour enfants dans la zone du canal en étroite collaboration avec les infrastructures locales de proximité comme le Centre Communautaire Maritime (CCM) et JES dans le quartier Maritime et la WAQ (antenne de quartier) dans le quartier Heyvaert, à travers le renforcement de l'offre de stages pour enfants (à partir d'1 an) et leurs parents ainsi que des stages pour enfants entre 3-15

**MOLENBEEK-SAINT-JEAN - PROGRAMME 2017 – 2020 – MODIF 4**

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

ans ainsi que des ateliers créatifs pour enfants (à partir d'1 an) -parents et enfants entre 3-15 ans.

**Localisation du projet : MCCS**



**Secteur(s) statistique(s)** Quartier Maritime- Heyvaert- Centre historique de Molenbeek-St-Jean

**Public visé :** les enfants entre 1 (et leurs parents) et 15 ans.

**Objectif(s) opérationnel(s)** 1.2.

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

**MOLENBEEK-SAINT-JEAN - PROGRAMME 2017 – 2020 – MODIF 4**

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

X 2° actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur.

## **PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (\*) pour les opérations DU PROJET**

**Partenaire(s) – Collaborateurs**  OUI  NON

WAQ (antenne de quartier) dans le quartier Heyvaert, le CCM et JES dans le quartier Maritime, ATL (Accueil temps libre) et BROM (Brede School), cellule pédagogique de la commune

### **Actions / Opération(s) proposées**

**Organisation de stages pour enfants (à partir d'1 an) et leurs parents et stages pour enfants entre 3-15 ans (5 semaines durant les vacances scolaires)**

**Renforcement de l'offre de stages créatifs sur 3 lieux dans le périmètre de la zone du canal :**

- Sur le site de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale/musée
- au CCM ou dans la salle St Rémy dans le quartier Maritime, en collaboration avec les asbl CCM et JES
- à la WAQ dans le quartier Heyvaert

**Organisation d'ateliers créatifs pour enfants-parents et enfants entre 3-15 ans (de fin septembre à fin mai)**

**Renforcement de l'offre d'ateliers créatifs hebdomadaires sur 3 lieux dans le périmètre de la zone du canal :**

- sur le site de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale/musée
- au CCM ou dans la salle St Rémy dans le quartier Maritime, en collaboration avec les asbl CCM et JES
- à la WAQ dans le quartier Heyvaert

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## Calendrier provisoire et prévisionnel

La saison d'activités de la MCCA se déroule entre fin septembre et fin mai. Les ateliers pour enfants se déroulent le mercredi après-midi et le samedi matin. Les semaines de stages s'organisent pendant les vacances de Toussaint, Carnaval, Pâques (1 semaine) et Été (2 semaines).

	2017	2018	2019	2020
S t a g e s	Vacances de Toussaint, Carnaval, Pâques, Été (5 sem/année)	Vacances de Toussaint, Carnaval, Pâques, Été (5 sem/année)	Vacances de Toussaint, Carnaval, Pâques, (Été 5 sem/année)	Vacances de Toussaint, Carnaval, Pâques, Été (5 sem/année)
A t e l i e r c r é a t i f	10 ateliers créatifs /semaine  (mercredi après-midi et samedi matin)  150 enfants	10 ateliers créatifs /semaine  (mercredi après-midi et samedi matin)  150 enfants	20 ateliers créatifs /semaine  (mercredi après-midi et samedi matin)  300 enfants	20 ateliers créatifs /semaine  (mercredi après-midi et samedi matin)  300 enfants

## Conditions de réussite

- engagement de l'équipe des animateurs/porteurs de projet pour la mise en œuvre du programme d'activités pour enfants
- moyens suffisants pour la mise en œuvre du programme (financiers, humains, infrastructures,...)
- partenariats conclus avec les structures accueillantes : WAQ, la Raffinerie, Ecole 6, Salle St Rémy, JES, CCM,...

## Résultats escomptés

- Inscription sur base volontaire et réelle participation de jeunes et enfants (depuis le plus jeune âge) aux ateliers-stages créatifs
- Organiser des moments de démos publiques et de fêtes afin de renforcer l'estime de soi, la fierté ainsi que la cohésion sociale : fête des ateliers, rue des ateliers en début de saison, démos à la fin du stage,...
- Création de groupes d'enfants représentant la mixité culturelle de la commune
- Créer des ponts entre les différents quartiers et ses usagers

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## Indicateurs

### Indicateurs de réalisation

- Nombre d'inscrits & nombre de demandes
- Nombre d'ateliers : à partir de 2019 : 20 ateliers hebdomadaires (max 15 enfants/ateliers) répartis sur les différents lieux, 300 enfants atteints
- Nombre de semaines de stages : 5 semaines/an à la MCCS pour 6 groupes d'enfants (15 enfants/groupe) et 2 à 3 semaines/an pour 2 groupes d'enfants dans les autres infrastructures en partenariat avec JES, CCM et la WAQ

### Indicateurs de résultats

- Taux de satisfaction du public
- Taux de fidélisation du public (enquête en fin de saison sur base de réunions et formulaire d'évaluation, tableurs de présence)

## PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

### 1. Moyens actuels

2017-2018 (hors PDV)

- ½ temps jusqu'à la fin 2017 (FRB)
- 4/5 temps jusqu'à fin 2018 (CQ Petite Senne)
- ½ temps jusqu'à fin 2018 (CQ Petite Senne)
- 3/5 temps jusqu'à fin 2018 (CQ Petite Senne)

Plan financier global du projet		
Source de financement (2017-2020)	Montants	Etat
PDV 2017 – 2020	606.440,00 €	A obtenir
Cocof (fonctionnement)	184.000,00 €	obtenus
FWB (fonctionnement)	48.000,00 €	obtenus
ONE (2017, 2018, 2019 et 2020) (fonctionnement)	24.000,00 €	obtenus
Contrat de quartier Petite Senne 2017 et 2018 (Personnel)	198.750,00 €	Obtenus (jusqu'à fin 2018)
Fondation Roi Baudouin 2017 (personnel)	19.500,00 €	Obtenus (jusqu'à fin 2017)
Recettes générées par le projet et réinjectées (2017-2020)	40.000,00 €	
<b>Financement total</b>	<b>1.120.690,00€</b>	

MOLENBEK-SAINT-JEAN - PROGRAMME 2017 – 2020 – MODIF 4

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## 2. Budget provisoire et prévisionnel

<b>Poste budgétaire</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Personnel interne (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	0,00 €	20.214,59 €	152.231,83 €	193.993,58 €
Fonctionnement (vacataires, matériel, ...)	0,00 €	30.101,37 €	80.237,13 €	69.661,50 €
Matériel & investissement (matériel informatique, projecteur, appareil photo, matériel audiovisuel, mobilier, instruments de musique, ...)	0,00 €	0,00 €	30.946,26 €	29.053,74 €
<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>50.315,96 €</b>	<b>263.415,22 €</b>	<b>292.708,82 €</b>

Seraient couverts par PDV :

en 2018 : 3 personnes : 2 x 1/2 temps et 2 x 1/5e complémentaires)

en 2019 et 2020 : 4 personnes : 2 x 4/5e + 1 x 3,5/5e + 1 x 1/2 temps

## 3. Tableau de liquidation

<b>Poste budgétaire</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Personnel			20.214,59€	152.231,83€	
Fonctionnement (frais d'animations)		0,00 €	30.101,37€	80.237,13€	
Matériel & investissement			0,00 €	30.946,26€	
<b>Total</b>	<b>120.070,40€</b>	<b>0,00 €</b>	<b>50.315,96€</b>	<b>263.415,22€</b>	<b>172.638,42€</b>

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## 1.7. HALL DES SPORTS MOHAMED ALI (ANCIENNEMENT HALL DES SPORTS HEYVAERT)

---

### **PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES**

#### **Identification du porteur de projet**

Nom & Forme juridique : Molenbeek Sport asbl (Hall des Sports Mohamed Ali)  
Siège social : 93, rue Van Kalck – 1080 Molenbeek-Saint-Jean  
Objet social : La promotion du sport sous toutes ses formes sans discrimination et de promouvoir des pratiques d'éducation à la santé et à l'enseignement par le sport.  
Site Internet : /  
Personne de contact : Fatima EL OUAHABI  
Téléphone: 02 526 93 01

#### ***Pour le personnel :***

Nom & Forme juridique : Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean  
Siège social : Rue Comte de Flandre 20 à 1080 Bruxelles  
Objet social : Administration publique  
Site Internet : [www.molenbeek.be](http://www.molenbeek.be)  
Téléphone: 02 412 07 77

### **PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET**

#### **DIAGNOSTIC**

Le Hall des Sports Mohamed Ali se situe au cœur d'un quartier de transit et pauvre en infrastructure de ce type. C'est une infrastructure de proximité. C'est un quartier qui garde des traces de la période industrielle. La construction du Hall des Sports Mohamed Ali Mohamed Ali répond à une demande de la part des habitants du quartier qui ne disposent pas de beaucoup de moyens financiers. Il se situe dans la commune de Molenbeek et plus précisément près de l'axe du canal où l'espace public est difficile à aménager. Entouré de garages, la population dans cette zone est plus jeune que la moyenne de la région. La densité de population est élevée en comparaison avec les chiffres de la région. L'offre d'activités parascolaires est moindre. Le tissu associatif est moindre, les acteurs sociaux sont peu nombreux dans cette zone.

#### **Enjeux**

- Dynamiser le quartier.
- Améliorer la qualité de vie des habitants.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- Lutter contre la précarité en coordonnant et en offrant un nombre plus important d'activités.
- Développer la cohésion sociale, améliorer le vivre ensemble et l'image de la Région de Bruxelles Capitale.
- Lutter contre la dualisation en étant un vecteur qui attire une population mixte ainsi que des personnes disposant de revenus importants mais également ceux qui en ont de moins élevés.

**Description du projet**  ACTION  OPERATION

Poursuite du projet inscrit dans Politique de la Ville phasing out (financement de personnel - 3 ETP).

Le projet vise à soutenir les animations sportives développées au sein du Hall des Sports Mohamed Ali. Les prix restent bas pour permettre une pratique sportive à tous. Le panel d'activités est varié et destiné aux personnes entre 1,5 an et 99 ans, elles se déroulent du lundi au samedi. Des stages multisports sont organisés pendant les vacances pour les enfants entre 3 et 12 ans.

**Localisation du projet & Photos d'illustration du projet** Quai de l'industrie, 31



# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## Public visé

Les activités sportives diverses sont destinées en majorité à un public fragilisé, de proximité avec très peu de moyens financiers et aux habitants du quartier principalement mais de la commune de Molenbeek. Ils sont également, peu ou pas diplômés. Les usagers sont des enfants à partir d' 1,5 ans et aux plus grands jusqu'à 99 ans, tout sexe confondu. Ce projet vise essentiellement un public masculin car les activités pour les femmes sont subsidiées par le subside Sport au féminin de la COCOF via un appel à projets. Chaque cours accueille en moyenne plus ou moins 20 participants, hormis ceux qui s'adressent aux tout petits.

## Objectif(s) opérationnel(s)

### Objectif prioritaire : 1.2.

1. Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

x2° actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur.

### Objectif accessoire : 2.3.

2. Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

x3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

## PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (\*) pour les opérations DU PROJET

### Partenaire(s) – Collaborateurs

Brussels Top Team, Project For You, des asbl molenbeekoise, le collectif Au Quai un groupe d'artistes qui travaillent sur la commune de Molenbeek et plus précisément sur le quartier Heyvaert au niveau de l'axe du canal. Avec le collectif Au Quai, le hall des Sports travaille sur des projets artistiques intergénérationnels par le biais de l'art et du sport. Il est partenaire également de l'antenne de quartier Heyvaert et de la maison médicale d'Anderlecht.

### Actions / Opération(s) proposées

- Cours de Boxe thaïlandaise qui s'adresse à des personnes à partir de 12 ans et permettant aux jeunes du quartier qui se trouvent souvent dans des situations précaires de combattre leur quotidien et de vivre leur passion qui est le sport. Le cours est donné à raison de trois séances par semaine (avec l'asbl Project for you). Pour l'instant, la moyenne d'inscrits aux cours est de 20 élèves (objectif : 25 élèves inscrits par séance).

Le cours de mini-foot a lieu à raison de deux séances par semaine et s'adresse aux enfants entre 5 et 14 ans. Il est donné à raison de trois séances par semaine. Il vise les enfants du

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

quartier qui sont en demande constante. Pour l'instant, la moyenne d'inscrits aux cours est de 17 élèves (objectif : 20 élèves inscrits par séance).

Les cours de cross training, gymnastique, sont des cours qui s'adressent à des enfants entre 5 et 14 ans à raison d'une séance par semaine après l'école. Pour l'instant, la moyenne d'inscrits aux cours est de 15 élèves (objectif : 20 élèves inscrits par séance).

Les cours de cross training femme, boxe féminine, yoga du rire sont des cours qui sont proposés aux femmes (subsidés via la COCOF). Ils permettent aux femmes de sortir de leur quotidien et développer le vivre ensemble. Une collaboration est faite avec l'asbl Brussels Top Team qui met à disposition du hall des Sports des professeurs pour assurer les cours. Pour l'instant, la moyenne d'inscrits aux cours est de 8 élèves (objectif : 15 élèves inscrits par séance).

Le cours de Workout a lieu une fois par semaine en soirée et permet de réunir des jeunes issus de quartier différents et de vivre leur passion dans un lieu de rencontre. Ce cours permet de créer une cohésion sociale. Il s'adresse aux jeunes à partir de 16 ans (avec l'asbl Brussels Top Team) Pour l'instant, la moyenne est de 10 élèves (objectif : 15 élèves inscrits par séance).

Le cours de gymnastique douce s'adresse à des personnes de plus de 40 ans de tout sexe et de toute origine. Il permet aux personnes d'un certain âge de continuer à maintenir leur forme et surtout de sortir de leur solitude et ainsi développer la cohésion sociale et la mixité au travers d'une activité sportive. Pour l'instant, le cours est nouveau, avec une moyenne de 7 élèves par séance (objectif : 15 élèves inscrits par séance).

## **Calendrier provisoire et prévisionnel**

Un nouveau programme d'activités est proposé chaque année en septembre, celles-ci sont destinées à tous les âges entre 2an1/2 et 99 ans. Les cours sont lancés suite à la demande des usagers mais le Hall des Sport tient compte des budgets et subsides obtenus.

Au niveau du calendrier, les activités débutent en principe à la mi-septembre jusqu'au mois de mai inclus. Les cours ne se donnent pas durant les périodes de vacances scolaires. Toutefois, durant les vacances scolaires ont lieu les stages multisports. En été, par contre les stages n'ont lieu que trois semaines (Deux semaines en juillet et une semaine en août). 9 semaines de stages sont organisées par année civile.

Les fêtes et évènements dans le quartier ont lieu entre la mi-septembre et à la fin du mois de juin.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

	2017	2018	2019	2020
Stages	Vacances de Toussaint (1 sem), Carnaval (1 sem), Pâques (2 sem), Eté (2 sem en juillet, 1 sem en août), Noël (2 sem.)	Vacances de Toussaint (1 sem), Carnaval (1 sem), Pâques, Eté (2 sem en juillet, 1 sem en août), Noël (2 sem.)	Vacances de Toussaint (1 sem), Carnaval (1 sem), Pâques, Eté (2 sem en juillet, 1 sem en août), Noël (2 sem.)	Vacances de Toussaint (1 sem), Carnaval (1 sem), Pâques, Eté (2 sem en juillet, 1 sem en août), Noël (2 sem.)
Activités (Boxe Thaï)	3 x 1H30 / sem. +/- 25 participants par cours	3 x 1H30 / sem. +/- 20 participants par cours	3 x 1H30 / sem. +/- 20 participants par cours	3 x 1H30 / sem. +/- 20 participants par cours
Activités (Mini-Foot)	2 x 1H / sem. + 1 x 1H30/ sem +/- 25 participants par cours	2 x 1H / sem. + 1 x 1H30/ sem +/- 25 participants par cours	2 x 1H / sem. + 1 x 1H30/ sem +/- 25 participants par cours	2 x 1H / sem. + 1 x 1H30/ sem +/- 25 participants par cours
Activités (Cross-training / gymnastique)	2 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	2 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	2 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	2 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours
Activités (Cross-training femme / yoga du rire/ boxe féminine)	3 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	3 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	3 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	3 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours

## POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Activités (Work-out)	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours
Activités (Gymnastique douce)	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours	1 x 1H30/ sem +/- 15 participants par cours
Evénements  (2 fêtes du Hall/1 fête de quartier/1 journée porte ouverte du Hall)	4x par année  +/- 300 participants par la fête	4x par année  +/- 300 participants par la fête	4x par année  +/- 300 participants par la fête	4x par année  +/- 300 participants par la fête

**Conditions de réussite** néant

### Résultats escomptés

- offrir un panel d'activités de qualité en maintenant une offre de qualité.
- attirer d'autres personnes qui viennent habiter le quartier
- permettre à des personnes de différentes classes sociales de cohabiter ensemble et revitaliser le quartier.
- augmentation moyenne du nombre d'inscrits pour chacun des cours à 20 inscrits (moyenne actuelle de 15,8).
  - a. boxe thaïlandaise : moyenne de 20 inscrits par séance à 25;
  - b. mini foot : moyenne de 17 inscrits par séance à 20;
  - c. cours de gymnastique et cross training enfant : moyenne de 15 inscrits par séance à 20;
  - d. cours de yoga du rire, cross training femme et boxe féminine : moyenne de 8 inscrits par séance à 15;
  - e. workout : moyenne de 10 inscrits par séance à 15;
  - f. cours de gymnastique douce qui est nouveau cours : moyenne de 7 inscrits par séance à 15;

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- augmentation du nombre d'inscriptions au niveau des stages d'été de 32 à 45 afin de permettre la création d'un 4<sup>ème</sup> groupe d'enfants et ainsi permettre à ce groupe d'effectuer des sorties avec un animateur durant les stages d'été, on pourrait engager un 4<sup>ème</sup> animateur.
- augmentation du nombre de présences aux fêtes de quartier et aux fêtes du Hall, el Hall accueille actuellement une moyenne de 200 personnes par évènement, l'objectif étant d'en accueillir 300.

## Indicateurs

### De réalisation

- nombre d'inscriptions aux différents cours
- nombre d'inscriptions aux différents stages
- nombre de nouvelles inscriptions, nouveaux publics
- nombre de présences aux fêtes de quartier et aux fêtes du Hall
- nombre de conventions avec les professeurs qui donnent cours chez nous.

### De résultats

- taux de la satisfaction des usagers
- augmentation de la pratique sportive au féminin
- taux de participation aux activités
- taux ou moyenne d'inscriptions

## PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

### 1. Moyens actuels

Plan financier global du projet de 2017 à 2020		
Source de financement	Montants	Etat
Politique de la Ville 2017 (Phasing out)	89.350,00 €	obtenu
Politique de la Ville 2018 (Phasing out)	93.265,00 €	Obtenu
PdV 2017-2020	301.752,28 €	
Région de Bruxelles Capitale Direction Brussels International	18.000,00€	
COCOF (sport au féminin)	28.000,00€	
COCOF(sport seniors)	12.000,00€	
ADEPS	2.600,00 €	
Commune (1 ETP janv-juillet 2017)	37.763,00 €	Obtenu
Recettes générées par le projet et réinjectées	+/- 30.800,00€	
<b>Financement total</b>	<b>613.530,28 €</b>	

Total personnel : 11 ETP

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## 2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel	9.054,19€	23.195,17 €	105.951,12 €	123.551,80€
Fonctionnement			20.210,00€	19.790,00 €
<b>Total</b>	<b>9.054,19 €</b>	<b>23.195,17 €</b>	<b>126.161,12 €</b>	<b>143.341,80 €</b>

Frais de personnel : 2017 : 1 ETP sur 5 mois - 2018 : 1 ETP - 2019 – 2020 : 3 ETP

## 3. Tableau de liquidation

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020	2021
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	57.800,00 €				
Personnel		9.054,19€	23.195,17 €	105.951,12€	/
Fonctionnement				20.210,00€	/
<b>Total</b>	<b>57.800,00 €</b>	<b>9.054,19€</b>	<b>23.195,17 €</b>	<b>126.161,12 €</b>	<b>85.541,80 €</b>

---

### **PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES**

#### **Identification du porteur de projet**

Nom & Forme juridique :	Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Siège social :	rue du Comte de Flandre, 20 – 1080 Bruxelles
Objet social :	Administration Publique
Site Internet :	www.molenbeek.be
Personne de contact :	Axel HIDALGO
Téléphone:	02 412 36 39

### **PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET**

#### **DIAGNOSTIC**

- Le Centre Historique de la commune (entre le canal et la ligne de chemin de fer) et le Quartier Maritime sont fortement urbanisés et composés de quartiers populaires. Les espaces verts y sont rares (y compris les jardins privés). La densité de population est très élevée (26 810 habitants/km<sup>2</sup> dans le quartier historique).
- Cette partie de la commune est constituée de manière générale d'un bâti ancien. Les maisons mitoyennes et les petits immeubles de rapport dominent le paysage.
- L'axe de la chaussée de Gand se caractérise particulièrement par la présence d'une grande mixité des fonctions (commerces et logements).
- Dans la chaussée de Gand, la variété des enseignes et des façades n'offre pas un paysage cohérent. Par ailleurs, cette artère commerciale est en plein redéploiement économique, et manque encore de visibilité et de lisibilité à ses entrées (Dansaert et Karreveld).
- Du côté du Maritime, la rue Vandenboogaerde ne possède pas d'identité propre, malgré la présence de bâtiments emblématiques existants (Le Relais du CPAS, la Maison Maritime – Actiris et Centre Communautaire Maritime) ou en rénovation (logements Sucrierie, Saint-Michel), malgré la proximité de l'Eglise et du Parc Saint-Rémi.

#### **Enjeux**

- Améliorer le cadre de vie des habitants et des riverains (commerces et entreprises).
- Réunir les quartiers (Historique et Maritime) et améliorer les ambiances nocturnes.
- Améliorer l'éclairage public du quartier et dynamiser l'usage de l'espace public.
- Contribuer à faire diminuer le sentiment d'insécurité.
- Favoriser la fierté des habitants et leur réappropriation enthousiaste de l'espace public.
- Participer à la mise en valeur des bâtiments (dont certains font partie du patrimoine classé de la Région de Bruxelles-Capitale) et faciliter leur inclusion dans des circuits touristiques.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- Participer aux efforts d'investissement et d'implantation des commerçants en embellissant le paysage urbain.
- Rendre le tissu commercial plus attractif.
- Œuvrer à redorer le blason de Molenbeek.
- Participer au rayonnement touristique de la région.
- Valoriser les efforts des pouvoirs publics investis dans la revitalisation de la commune (contrats de quartier et Plan communal d'Urbanisme Zoné « place Communale »).

**Description du projet**     ACTION     OPERATION

Le projet Plan Lumière vise à réaliser une étude globale sur l'ensemble de la zone ZRU, afin de définir les lieux d'interventions et de réalisations afin d'apporter une cohérence et une ligne de force au niveau de l'éclairage public.

L'accent sera mis en priorité sur les deux axes d'entrées de la commune. Ce projet de Plan Lumière se place dans la continuité de l'attention similaire à celle que la commune a donnée à l'axe Ribaucourt-Léopold II-Tour & Taxis, dans le cadre du Contrat de quartier durable Autour de Léopold (Plan Lumière, par le bureau Radiance 35 – pour BUUR et ARA).

## Localisation du projet



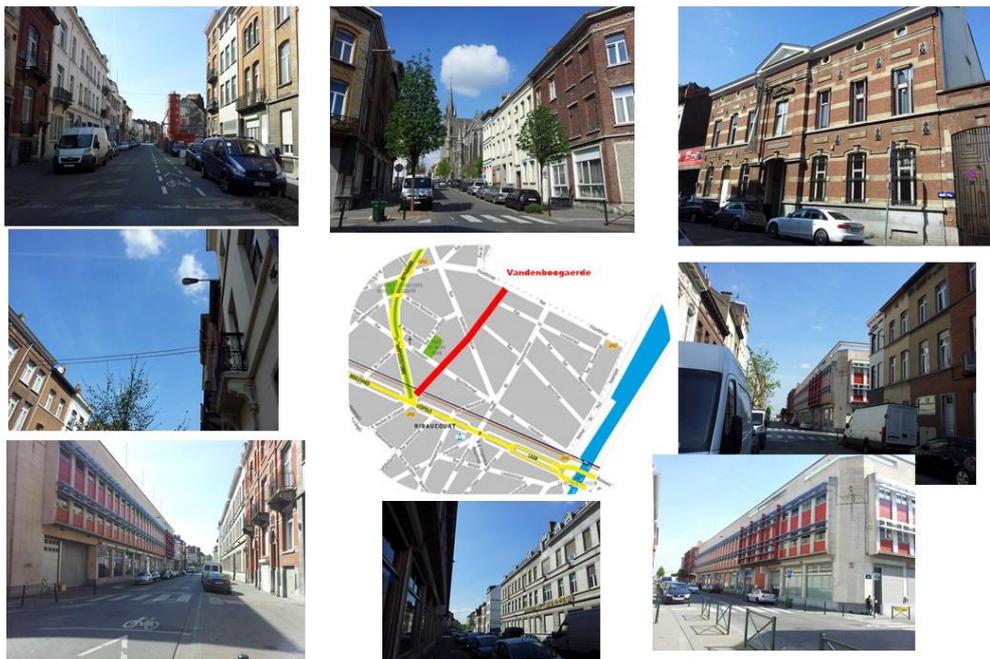
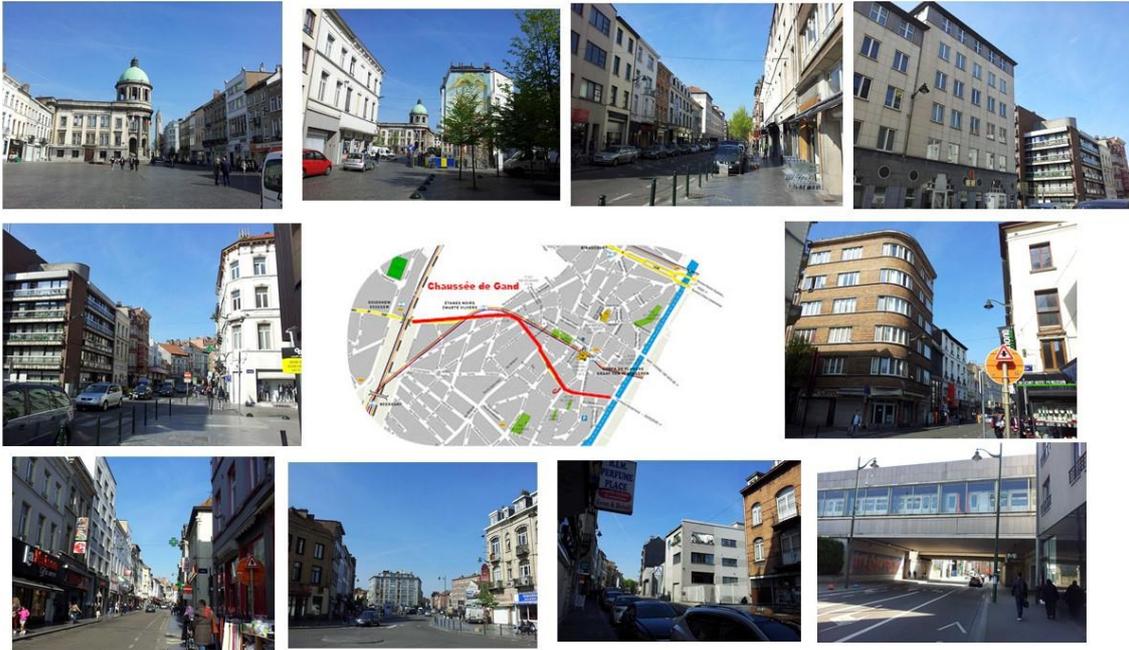
# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



**Axe chaussée de Gand**, entre le canal et le pont Osseghem, avec quelques lieux à mettre en exergue :  
Académie de Dessin (rue Mommaerts)  
Bâtiment AJJA  
Maison communale  
Parking Brunfaut

**Axe rue Vandenboogaerde**, parallèle à la rue de Ribaucourt, entre le boulevard Léopold II et la rue Picard longéant Tour & Taxis, avec des bâtiments à mettre en exergue :  
Centre Communautaire Maritime  
Église Saint-Rémi

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



## Public visé

Habitants, commerçants, riverains, visiteurs, touristes : chaque personne dans le quartier bénéficie en principe de ce projet.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

**Objectif(s) opérationnel(s)** visés à l'article 23 de chaque action et opération du programme politique de la 1.1.

**Objectif prioritaire :**

Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière;

## PARTIE 3 – MISE EN ŒUVRE DU PROJET

**Partenaire(s) – Collaborateurs**  OUI  NON

### Actions / Opération(s) proposées

Le projet comporte trois phases : la phase d'étude (analyse détaillée des axes et des lieux à mettre en lumière), la phase de conception (établissement d'une fiche descriptive pour chaque lieu) et la phase de concrétisation (mise en lumière).

Le projet intègre une harmonisation et une réflexion environnementale pour ce type d'aménagement. Le projet s'appuie sur la sensibilisation des habitants et leur participation aux réflexions. Le projet s'accompagne d'une information positive vers la presse.

### Calendrier provisoire et prévisionnel

**Phase d'étude** (définition de la mise en lumière) : octobre 2018 – juillet 2019

Diagnostic par la commune

Désignation d'un architecte designer de lumière

Rédaction du dossier

Contact avec Sibelga

Rédaction du cahier des charges

**Phase de conception** (établissement des fiches descriptives) : août 2019 – juin 2020

Contacts avec la presse : conférence de presse pour révéler le programme de mise en lumière des bâtiments

Mise en oeuvre du cahier des charges

Désignation des entreprises

Contacts avec VisitBrussels

**Phase de concrétisation** (mise en lumière) : juillet 2020 – début 2023

Mise en oeuvre du cahier des charges

Contacts avec la presse : conférence de presse, inauguration, visite guidée des réalisations

Contacts avec VisitBrussels

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## Conditions de réussite

Financement intégral du projet

## Résultats escomptés

Le projet de mise en lumière des bâtiments est de nature à apporter un coup de projecteur médiatique positif, et à améliorer l'image de la commune aux yeux de ses habitants et de ses visiteurs. Le projet sert à guider les services communaux dans les opérations de rénovation et de renouvellement de l'éclairage public.

Le projet contribue à sécuriser les rues et à rassurer les usagers de l'espace public.

Le Plan Lumière contribue à donner aux lieux une meilleure identité (ex. axe commercial, lieux culturels) et une meilleure visibilité dans une ambiance nocturne (sentiment de confort et de convivialité).

Le projet encourage les habitants à valoriser leur propre patrimoine.

## Indicateurs

L'évaluation aura lieu tout au long du projet en vérifiant le bon avancement des dossiers et la succession des différentes phases (étude-conception-concrétisation).

## De réalisation

Au niveau technique

- Matériel d'éclairage : rénovation complète de l'éclairage public et utilisation d'appareils performants, économes et facilement entretenables (issus en majorité du catalogue Sibelga).
- Implantation : réévaluation des hauteurs de feu et des inter-distances, ainsi qu'un soulignement des carrefours structurants.
- Températures de couleur : utilisation du blanc chaud pour l'éclairage public et du blanc neutre et du blanc chaud pour les mises en lumière.

## De résultats

- Remplacement des consoles anciennes
- Révision des implantations
- Abaissement des hauteurs de feu
- Adaptation des puissances selon les gabarits urbains différents (étroitesse de la chaussée de Gand, largeur et présence d'arbres dans la rue Vandenboogaerde)
- Projections graphiques sur des façades aveugles au niveau des carrefours structurants (découpes gobos)
- Mise en valeur de certains bâtiments et façades, remarquables et emblématiques (accroches)
- Donner à voir les carrefours majeurs par un éclairage graphique de signal (articulations).

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

### 1. Moyens actuels

Plan financier global du projet		
Source de financement	Montants	Etat
PdV 2017 - 2020	313.046,26 €	
Sibelga – Budget des missions de service public	71.123,80 €	obtenu
Ex - Interlec	12.971,03 €	
<b>Financement total</b>	<b>397.141,09 €</b>	

### 2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Matériel & investissement		34.545,50 €	0,00 €	278.500,76 €
<b>Total</b>		<b>34.545,50 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>278.500,76 €</b>

### 3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	112.609,25 €				
Investissement			34.545,50 €	0,00 €	165.891,51 €
<b>Total</b>	<b>112.609,25 €</b>		<b>34.545,50 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>165.891,51 €</b>

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## 2.2. ACTIONS COLLECTIVES ET CITOYENNES DANS LE QUARTIER MARITIME VIA LE CCM

---

### **PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES**

#### **Identification du porteur de projet**

Nom & Forme juridique : Centre Communautaire Maritime ASBL (CCM)  
Siège social : rue Vandenoogaerde, 93, 1080, Bruxelles  
Objet social : soutenir le développement socioculturel du quartier et travailler au renforcement du tissu social à travers l'action communautaire participative  
Site Internet : [ccmaritime.wordpress.com](http://ccmaritime.wordpress.com)  
Personne de contact : Fabio CHECCUCCI - Coordinateur  
Téléphone: 02 421 16 00

### **PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET**

#### **DIAGNOSTIC**

Le quartier Maritime souffre d'un enclavement physique et psychologique très sensible. En effet, le quartier est délimité par le canal à l'est, le boulevard Léopold II au sud, le boulevard du Jubilé à l'ouest et le site de Tour&Taxis au nord. Ces limites constituent à plusieurs égards des barrières pour une bonne partie de la population locale, mais aussi pour les habitants des autres quartiers, d'autant plus que le quartier manque d'attractivité au niveau des loisirs et de la vie culturelle.

Par ailleurs, le quartier est caractérisé par une grande diversité culturelle et sociale, et les transformations urbanistiques en cours tout autour (notamment dans le site de Tour&Taxis et le long du canal) contribueront inévitablement à un plus grand brassage, avec tous les risques liés à la gentrification et à la dualisation sociétale qui déjà se fait sentir dans les relations jeunes/adultes, hommes/femmes, Belges d'origines diverses.

Une partie des habitants, notamment ceux qui se sont organisés en comité de quartier, ainsi que de nombreuses associations du quartier, sont demandeurs d'activités et proposent des projets aux instances publiques et associatives.

#### **Enjeux**

- Ouverture et maillage entre quartiers
- Favoriser le lien social et le mieux vivre ensemble
- Implication et participation citoyenne des habitants et des associations dans la vie et l'animation du quartier via le développement de projets collectifs citoyens

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Description du projet  ACTION  OPERATION

Le projet « Actions collectives et citoyennes » vise à développer des actions (activités, animations, événements) pour favoriser la rencontres de publics différents en luttant contre la dualisation sociale.

## Localisation du projet

Notre zone d'intervention est prioritairement le Quartier Maritime, où est situé le CCM. Le



Centre a toutefois de plus en plus une vocation régionale.

## Public visé

Le projet s'adresse à l'ensemble des habitants du Quartier Maritime, toutes tranches d'âges confondues, tout public.

## Objectif(s) opérationnel(s)

2. Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

2° les actions ou opérations permettant d'améliorer l'image et le rayonnement de Bruxelles;

MOLENBEK-SAINT-JEAN - PROGRAMME 2017 – 2020 – MODIF 4

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

## PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (\*) pour les opérations DU PROJET

Partenaire(s) – Collaborateurs  OUI  NON

### Institutionnels

Commune de Molenbeek, Région de Bruxelles-Capitale, CPAS, COCOF, Fédération Wallonie Bruxelles, Actiris et l'ONE

### Opérationnels

École de Cirque de Bruxelles, L'Oranger AMO, Solidarité Savoir asbl, Maison des Cultures et de Cohésion Sociale, Le Foyer asbl, Lutte contre l'Exclusion Sociale (L.E.S.) - Maisons de Quartier Maritime et Libérateur – Maison des Femmes – Pôle Jeunesse, Le Jardin Ensoleillé, Molenbeek Formation, Zinneke Parade, JES, le Vaartkapoen, Ludothèque Spéculoos, Formation Insertion Jeunes (FIJ), Centre Vidéo Bruxelles (CVB), Comité de Quartier Le Maritime, Conseil Consultatif Communal des Jeunes, Conseil Consultatif Communal des Aînés.

### Actions / Opération(s) proposées

- ateliers artistiques et artisanaux: Atelier de couture et retouche, Atelier d'Initiation Aux Arts (AIA), Atelier d'aquarelle, Atelier vidéo (avec le Centre Vidéo de Bruxelles), Atelier de cuisine, Atelier de théâtre (à programmer), Atelier de musique.
- activité de rencontre des habitants du quartier : Café matin du mercredi, Apéros thématiques tous les vendredis (1 fois/mois apéro des voisins), Radio Maritime (tous les mardis), Brocante Marie-Rose (1 fois/mois), les Mercredis contés (avec la bibliothèque francophone de Molenbeek), Tables de conversation en français, néerlandais et anglais associées à des modules citoyens et des activités de découverte du quartier et de la Belgique.
- activités variées (socioculturelles, sportives, ludiques, citoyennes) et des sorties pour un public jeune du quartier (enfants et adolescents) pendant l'année scolaire et/ou les vacances scolaires ; au moins 6 semaines de stage sur l'année ; une partie de ces activités seront en partenariat avec d'autres associations molenbeekoises (Ecole de Cirque de Bruxelles, Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, L'Oranger, Ludothèque Spéculoos, etc).
- fêtes de quartier en collaboration avec les écoles et les associations du quartier et permettrons d'accueillir des nouveaux publics au CCM : Repas du nouvel an (janvier), Fête du Printemps (mars/avril), Fête des voisins (mai), Fête de Saint Nicolas (décembre), Marché de Noël (décembre).
- événements annuels (festivals, concerts, représentations, expositions) qui contribuent à l'animation du quartier et au brassage des publics : MOLENZINNEMA : festival de cinéma (janvier-mars), MOLENBIKE : fête du vélo (mai), défilé de mode (mai), Embarquement Immédiat (septembre), festival Octopus (octobre).

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

*D'autres activités pourront s'ajouter selon les besoins et les propositions des membres du CCM et des habitants du quartier, selon une précise démarche participative.*

<b>Calendrier provisoire et prévisionnel</b>	2017	2018	2019	2020
Ateliers créatifs et artisanaux	7 ateliers créatifs pour 80 participants/sem pour 38 semaines	8 ateliers créatifs pour 90 participants/sem pour 38 semaines	9 ateliers créatifs pour 100 participants/sem pour 38 semaines	10 ateliers créatifs pour 120 participants/sem pour 38 semaines
Activités de rencontre	80 personnes/sem pour 40 semaines	100 personnes/sem pour 40 semaines	120 personnes/sem pour 40 semaines	150 personnes/sem pour 40 semaines
Activités jeunes et stages de vacances	150 enfants/jeunes pour 44 sem/année	180 enfants/jeunes pour 44 sem/année	200 enfants/jeunes pour 44 sem/année	200 enfants/jeunes pour 44 sem/année
Fêtes de quartier	5 fêtes par an pour 500 personnes	5 fêtes par an pour 600 personnes	6 fêtes par an pour 800 personnes	8 fêtes par an pour 1000 personnes
Événements	10 évènements par an pour 3.000 personnes	12 évènements par an pour 4.000 personnes	15 évènements par an pour 5.000 personnes	15 évènements par an pour 6.000 personnes

## Conditions de réussite

- Continuité des actions dans le temps
- Participation des habitants
- Renforcement de l'équipe qui assure l'implémentation du projet

## Résultats escomptés

Pour les ateliers créatifs et artisanaux : élargissement et fidélisation du public touché => 1.000 personnes physiques dans le triennat ; la majorité de ce public s'intègre et s'implique dans le développement des activités du CCM et du quartier ;

Pour les moments de rencontre : diversification du public et des thématiques => 15.000 présences dans le triennat et 100 thématiques traitées, dont 40 proposées par le public ;

Pour les activités jeunes : le public jeune participe et s'investit dans l'organisation d'activités spécifiques et/ou intergénérationnelles => 500 enfants et jeunes impliqués ;

Pour les fêtes de quartier : diversification et renouvellement du public => 1000 personnes découvrent le CCM dans le triennat ; 3 nouvelles activités festives sont proposées par le public ;

Pour les événements : augmentation du nombre de participants et visiteurs et du nombre d'associations et autres partenaires activés => 18.000 présences et 50 partenaires impliqués.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## Indicateurs de résultats

### Indicateurs quantitatifs

- Nombre de participants aux ateliers créatifs et artisanaux
- Nombre de présences aux moments de rencontre
- Rapport homme/femmes en termes des présences
- Nombre de projets proposés par les habitants effectivement réalisés
- Nombre de partenaires activés (avec ou sans convention)
- Nombre de suiveurs des outils de communication (newsletter, blog, page facebook)

### Indicateurs qualitatifs

- Régularité et fidélité de la participation aux ateliers permanents
- Degré de satisfaction des usagers et du public
- Mixité culturelle et socio-économique
- Présence dans les médias (journaux, radio, tv)

## PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

### 1. Moyens actuels

Plan financier global du projet		
Source de financement	Montants	Etat
COCOF Cohésion Sociale	104.000,00€	obtenu
COCOF Ateliers créatifs	11.600,00€	à obtenir
FWB - PCI	3.000,00€	obtenu
COMMUNE	52.000,00€	obtenu
PGV (phasing out 2017)	39.000,00€	obtenu
PGV (phasing out 2018)	30.000,00€	À obtenir
PdV 2017 - 2020	160.660,97 €	À obtenir
Recettes générées par le projet et réinjectées	17.500,00€	
<b>Financement total</b>	<b>417.760,97€</b>	

MOLENBEK-SAINT-JEAN - PROGRAMME 2017 – 2020 – MODIF 4

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Les activités du projet seront financées à 100 % par PdV et PGV phasing OUT ; les autres subsides couvrent des dépenses structurelles ou des activités non contemplées dans ce projet (accompagnement scolaire, alphabétisation).

## 2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel	8.500,00€	21.000,00€	24.130,44€	29.737,98€
Fonctionnement			32.677,99€	29.452,45€
Matériel & investissement		4.301,38€	3.568,18€	0,00 €
<b>Total</b>	<b>8.500,00€</b>	<b>25.301,38€</b>	<b>67.669,16€</b>	<b>59.190,43€</b>

Frais de personnel : 0,5 ETP

Le budget pour le personnel permettra le recrutement d'un chargé de projet à mi-temps qui assurera l'implémentation des activités prévues dans le projet ainsi que une action de communication et médiation vis-à-vis du public. Le budget matériel et investissement permettra de compléter la mise en état de la salle polyvalente et de renouveler l'équipement électrique et informatique affecté au projet.

## 3. Tableau de liquidation

Poste	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel		8.500,00€	21.000,00€	24.130,44€	
Fonctionnement				32.677,99 €	
investissement			4.301,38 €	3.568,18 €	
<b>Total</b>	<b>28.900€</b>	<b>8.500,00€</b>	<b>25.301,38€</b>	<b>67.669,16€</b>	<b>30.290,43€</b>

## 2.3. ACTIONS COLLECTIVES DANS LE QUARTIER HEYVAERT (VIA LA WAQ)

---

### **PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES**

#### **Identification du porteur de projet**

Nom & Forme juridique :	Activités collectives dans le quartier Heyvaert (via la WijkAntenne de Quartier/ WAQ) - Service communal
Siège social :	Commune de Molenbeek
Objet social :	Service public
Site Internet :	<a href="http://www.molenbeek.be">www.molenbeek.be</a>
Personne de contact :	Adèle Bonnet
Téléphone:	02 600 49 24

### **PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET**

#### **DIAGNOSTIC**

L'antenne de quartier se trouve dans le quartier Heyvaert à Molenbeek, un quartier à la frontière entre Anderlecht et Molenbeek. Le quartier est isolé du côté de Molenbeek par le canal.

Le quartier est connu comme étant le quartier des nouveaux-arrivants. Pour beaucoup d'entre eux, c'est leur premier contact avec la Région de Bruxelles-Capitale, voire avec la Belgique. Or, beaucoup de gens partent, après y avoir passé un bref séjour, vers d'autres parties de Bruxelles ou ailleurs en Belgique. Par ce constat, il y a un manque de cohésion sociale et les gens n'ont pas l'impression de vivre ensemble.

La part de non-Belges pour le quartier Cureghem Rosée est de 42%.

La population de Molenbeek connaîtra une augmentation relativement importante (20.14%), la plus grande dans la Région Bruxelles Capitale après Saint-Josse-Ten-Noode et Anderlecht. La catégorie d'âge 6-12 ans connaîtra la plus grande croissance (34.54%) entre 2010 et 2020. Pour cette tranche d'âge, il y a peu d'offre d'activités extra-scolaires et de stage par rapport à la demande.

À Molenbeek en général, les revenus liés au chômage, à la maladie, à l'invalidité et à la retraite constituent une part plus importante que dans le reste de la région. Le revenu annuel moyen des habitants dans le quartier est nettement en dessous du revenu dans la Région de Bruxelles-Capitale mais aussi de celui de la commune de Molenbeek-Saint-Jean. L'antenne de quartier se situe donc dans un des quartiers les plus pauvres de Molenbeek.

De plus, ce quartier est connu pour son commerce de voiture.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Dans le quartier, il y a peu à pas de zone de confort et de lieux de rencontre. (vivre au calme, trouver le calme dans des parcs, bois, lieux accessibles au public...). L'espace vert, des plaines de jeux, de l'espace public confortable est quasi absent.

On remarque une dualisation entre les différents « utilisateurs » du quartier : les commerçants (plus spécifiquement les commerçants de voitures) vs les habitants, les nouveaux-arrivants vs les « anciens » habitants, etc... (dualisation sociétale). Il y a également une dualisation liée au canal : le quartier Heyvaert vs le reste de Molenbeek sur l'autre rive (dualisation spatiale).

## Enjeux

- Lutter contre le sentiment d'isolement
- Augmenter la cohésion sociale et de vie de quartier.
- Offrir un lieu de rencontre polyvalent ou des lieux d'ancrage pour les habitants, y compris les enfants
- Lutter contre la dualisation (sociétale et sociale) dans le quartier
- Encourager le mieux vivre ensemble.

Description du projet     ACTION     OPERATION

Le présent projet s'ajoute à l'ensemble des actions développées dans le cadre du contrat de quartier Petite Senne afin d'améliorer la cohésion sociale et la vie du quartier dans le quartier Heyvaert.

Le projet « Actions collectives dans le quartier Heyvaert » vise à développer des actions (activités, animations, événements) pour favoriser la rencontres de publics différents en luttant contre la dualisation sociétale.

L'implication des habitants y est primordiale dans l'organisation des activités.



# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



**Localisation du projet :** Rue de Liverpool 2 à 1080 Molenbeek.

**Secteur(s) statistique(s)** Cureghem Rosée

## **Public visé**

Tous les usagers du quartier Heyvaert sont les bienvenus. Il s'agit d'abord des habitants, mais aussi des organisations actives dans le quartier, des personnes qui travaillent dans le quartier, des commerçants, des gens de passage... On se dirige vers un public d'hommes et femmes de tous les âges et de toutes les classes sociales. Selon les types d'activités on accueille des publics divers ou des publics très mixtes. Notre but est de mélanger ces différents publics afin de se connaître, s'entraider... en tant que voisins.

Vu le grand nombre d'enfants présents dans le quartier et la demande très claire des parents, les activités de la WAQ sont plus dirigées vers un public enfant (0 à 12 ans) et leurs parents (ateliers enfants, stage enfants, boîte à donner pour vêtements bébés, ...). On accueille une centaine d'enfants par semaine.

## **Objectif(s) opérationnel(s)**

### **Objectif prioritaire : 2.1. et 2.3.**

2. Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

### **Objectif secondaire : 1.2**

1. Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

2° actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur.

## **PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE** (\*) pour les opérations **DU PROJET**

**Partenaire(s) – Collaborateurs**  OUI  NON

### Collaboration continue

- Maison des cultures et de la cohésion sociale (pour les ateliers/stages pour enfants)
- Alimentab asbl (pour les projets avec Food Waste – comme la Cantine de Quartier)
- Kind en Gezin (pour le givebox vêtements enfants/ activités parents-bébés etc...)
- Brom – Brede School Molenbeek (pour les ateliers enfants en Néerlandais)
- ADIB (Action et Dialogues Bruxelles) – pour les tables de conversation
- Collectif au Quai (organisation d'un atelier libre hebdomadaire pour enfants en lien avec la nature en ville)
- Service Action Sociale de la Commune de Molenbeek (pour organiser une permanence sociale à la WAQ)

### Collaboration ad hoc

- IBO Sluis – Initiatief Buitenschoolse opvang (se trouve au-dessus de la WAQ) (on partage le jardin avec poulailler, compost, potager – on organise des événements enfants ensemble)
- Hall des Sports/ Maison de Quartier Heyvaert/ CPAS Molenbeek Antenne Gosselies (Pour l'organisation des fêtes de quartier, réunion comité de quartier etc)
- Recyclart/ Uzinne/ Decoratelier/ Cinemaximiliaan (nouveaux partenaires culturels dans le quartier) (collaboration ad hoc pour activités enfants dans leurs locaux avec leurs intervenants)

### **1. Actions / Opération(s) proposées**

Activités de rencontre pour le mieux-vivre ensemble et la lutte contre la dualisation sociétale:

**Cantine de quartier** : lunch zéro gaspillage où des bénévoles fragilisés du quartier cuisinent avec des invendus du marché pour un public mixte (habitants, commerçants de voiture, ...).

**Petit déjeuner du Quartier** : Activité qui accueille un public mixte d'habitants (anciens habitants, nouveaux-arrivants)

**Organisation des petites expositions** : expositions où un ou plusieurs habitants exposent leurs œuvres d'arts/photos etc. aux autres habitants.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

**Organisation des petits évènements à la WAQ** : chasse aux œufs, Saint Nicolas, soirée cinéma ...

**Matinée pour les tout-petits** : deux fois par mois, des enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de papa ou maman sont invités à la WAQ de 10h à 12h pour une petite activité ludique. Ces jeudis une permanence est également organisée par Kind en Gezin pour les familles du quartier. La WAQ est une maison qui est ouvert 6 jours par semaine, où tout le monde est toujours la bienvenue. Le café est toujours prêt et on veille à un accueil chaleureux de chaque personne.

Il est également possible de **louer les locaux de la WAQ** pour des anniversaires, des petites fêtes, des réunions. Cela permet aux habitants et associations du quartier d'organiser cela dans le quartier même à des tarifs préférentiels.

## 2. Activités collectives d'entraide et d'apprentissage :

**Repair café** : un exemple très concret d'entraide et d'échange entre voisins où différents groupes de personnes dans le quartier se rencontrent. Cette activité participe également au mieux-vivre ensemble.

**Givebox vêtements enfants** : en partenariat avec Kind en Gezin ; des familles du quartier offrent des vêtements, un groupe de mamans du quartier trient bénévolement les vêtements et des familles (souvent envoyés par Kind en Gezin, leCPAS ou encore l'ONE) viennent chercher des vêtements.

**Permanence sociale** : aide aux habitants pour tout ce qui concerne leurs petites demandes et orientation vers des structures plus adaptées si nécessaire. Cette permanence sera assurée par une assistante sociale du service action sociale de la commune. Elle aura aussi son bureau à la WAQ pour encore mieux aider les habitants dans leurs démarches sociales. A côté de cela, les personnes qui travaillent à la WAQ sont à tout moment à l'écoute des voisins et essaient de les aider un maximum dans leurs défis de tous les jours.

### **Cours de langues (groupe de démarrage) :**

**Initiation au Néerlandais** en collaboration avec Brusselleer ; cours de langue permettant aux participants d'avoir confiance en soi et de commencer un parcours d'apprentissage, qui commence à la WAQ mais qui se poursuivra ailleurs.

**Initiation au Français** qui suit le même principe que celui en Néerlandais. Une bénévole formée organise cet atelier.

Une fois par semaine sont organisées également **des tables de conversation** où l'on essaie d'avoir des conversations en français et d'augmenter le vocabulaire. On constitue un groupe de bénévoles, habitants du quartier, pour accompagner ces tables de conversation. Dans ce cadre, on organise parfois des sorties vers des musées etc.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Pour nos activités (cours de langue ainsi que les ateliers créatifs) on essaie de donner le plus possible de chances aux jeunes et bénévoles du quartier. Souvent, une artiste est soutenue par un étudiant, qui apprend comment travailler avec les enfants etc.

## 3. Ateliers pour enfants :

**Ateliers créatifs :** 9 ateliers créatifs par semaine pour les enfants du quartier et alentours (musique, club de livres, dessin, cuisine ...). 10 à 15 enfants par atelier soit une petite centaine d'enfants par semaine. La WAQ veut élargir l'offre pour arriver à 10 ateliers par semaine. Les prix sont démocratiques avec réductions supplémentaires pour les familles à bas revenu pour garantir un bon mélange d'enfants. Pour chaque atelier un artiste est engagé et éventuellement un étudiant pour assister. 4 de ces ateliers sont organisés par la Maison des Cultures, les 6 autres sont financés par la WAQ.

A la fin d'une année d'ateliers, on organise une expo, des ateliers ouverts, des petits démos pour montrer les parents et les voisins le fruit de notre travail avec les enfants.

**Stages créatifs :** 6 stages par année où on accueille jusqu'à 30 enfants par stage, soit une centaine d'enfants par an. Les prix sont démocratiques avec réductions supplémentaires pour les familles à bas revenu pour garantir un bon mélange. Ces stages sont partiellement organisés en collaboration avec la Maison des Cultures. La WAQ finance minimum deux des six stages. A chaque stage des artistes et des étudiants sont engagés pour développer un programme créatif.

## 4. Projets collectifs citoyens en lien avec l'espace public :

**Fêtes de quartier :** A la demande des et en collaborations avec les habitants, la WAQ organise plusieurs fêtes/moments de rencontre dans l'espace public : brocante, fête d'hiver, fête d'été, place au jeu...

**Amélioration des espaces publics :** Egalement à la demande des habitants, la WAQ collabore avec les habitants pour rendre l'espace public plus beau, plus propre ou confortable (bacs à fleur qu'on peint ensemble / action de propreté / verdurisation...). Pour cela la WAQ s'engage à prévoir des plantes, peinture, intervenants etc..

L'espace de la WAQ même qui donne sur l'espace public veut être aussi vraiment le lieu où les habitants s'assoient, se rencontrent, dans la cour, dans le jardin etc.. On continue alors à investir aussi dans l'attractivité du lieu, cette année on prévoit par exemple de peindre la cour pour la rendre plus agréable.

**Compost de quartier/ potager/poulailler :** pallier aux problèmes de déchets, de manque d'espace vert... et ceci dans une logique écologique.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

D'autres actions/activités pourront s'ajouter selon les besoins et propositions des habitants du quartier, selon une démarche participative.

Pour finir, la WAQ joue aussi un rôle dans la cohésion entre les différents partenaires du quartier. Chaque mois on organise un moment café chez un des partenaires socioculturels dans le quartier. Le but de ces réunions est de connaître les différents agendas et d'instaurer des éventuelles collaborations. La WAQ est le moteur de ces réunions. Vu que le quartier est en pleine transition (beaucoup de nouveaux partenaires qui s'y installent), ces rencontres nous semblent primordiales.

## Calendrier provisoire et prévisionnel

*Le financement dans le cadre du contrat de Quartier Petite Senne prendra fin en 2018. Les fonds de PdV ne sont demandés qu'à partir de janvier 2019. Notre planning est donc basé sur les activités qui se dérouleront en 2019-2020.*

ACTIVITES	2017	2018	2019	2020
<b>Activités de rencontre</b>				
Zero Food Waste lunch			40 à 80 séances	40 à 80 séances
Petit déjeuner du quartier			6/an	6/an
Expositions			À la demande	A la demande
Animation pour tout-petits			20 séances	20 séances
Activités thématiques (Saint Nicolas/ Paque etc)			2/ an	2/ an
<b>Activités collectives d'entraide et d'apprentissage</b>				
Repair café			6 séances	6 séances
Givebox			40 à 80 séances	40 x 80 séances
Permanence sociale			1x/ semaine ou sur rdv	1x/semaine ou sur rdv
Initiation en NL			40 séances	40 séances
Initiation en FR			40 séances	40 séances
Tables de conversation			40 séances	40 séances
<b>Ateliers pour enfants</b>				
Stage enfants			6 semaines/an	7 semaines/an
Ateliers enfants			10 ateliers/semaine	10 ateliers/semaine
<b>Projets collectifs en lien avec l'espace public</b>				
festivités dans le quartier			Minimum 5x/an	Minimum 5x/an
Amélioration espace public			Minimum 4x/an	Minimum 4x/an

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Compost + poules			En permanence	En permanence
Communication et promotion des activités de la WAQ			En permanence	En permanence
Moment café pour partenaires du quartier			10 séances	1 x/ mois

## Conditions de réussite

- Disposer d'une équipe proactive qui émet des actions pertinentes et visibles qui apportent une plus-value au quartier et à ses acteurs, et ainsi soutenues par eux
- Disposer des moyens pour l'organisation d'activités et d'évènements spécifiques dans l'ensemble du quartier afin de garantir la continuité
- Disposer d'une infrastructure adaptée aux activités

## Résultats escomptés

- Un maximum d'habitants du quartier (1000 habitants) connaît l'antenne de quartier et les activités qui s'y déroulent.
- L'antenne de quartier aide à améliorer le sentiment de convivialité entre voisins et de mieux vivre ensemble
- Minimum 250/an enfants du quartier trouvent leur chemin vers nos ateliers et stages pour enfants.
- L'antenne de Quartier connaît en gros les besoins des habitants et agit de façon flexible pour réagir et adapter son programme en fonction de ces besoins
- L'infrastructure de l'antenne de quartier (qui se trouve stratégiquement dans le quartier – à l'angle du canal et la Rue de Liverpool) sera utilisée de façon optimale

## Indicateurs de résultats

- Nombre de participants aux différents activités/ évènements
- Nombre de location des salles
- Nombre de visiteurs pour manger à la WAQ
- Nombre de bénévoles pour les projets de la WAQ
- Horaire d'ouverture
- Taux de satisfaction : via le contact avec les habitants, il sera précisé s'ils apprécient les activités proposées (taux de fréquentation / présences continues aux activités). La WAQ organisera aussi un comité de voisins/partenaires etc. qui permettra de définir et redéfinir la direction à suivre pour ce projet, et à évaluer les différentes pistes.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

### 1. Moyens actuels

Pour les années 2017 et 2018, les moyens du CQD Petite Senne, les fonds communaux et les recettes des activités suffisent pour réaliser les actions collectives dans le quartier Heyvaert. A partir de 2019, la WAQ fait appel au subsidie Politique de la Ville pour compléter les fonds communaux et les recettes d'activités.

Plan financier global du projet 2017 - 2020		
Source de financement	Montants	Etat
CQD Petite Senne 2017-2018	164.717,11€	Obtenus
Fonds communaux 2017-2020 (1/2 ETP Coordinateur)	151.000,00€	Obtenus
PDV 2017 - 2020	166.089,37 €	A obtenir
Recettes générées par le projet * et réinjectées	8.600,00€	A obtenir
<b>Financement total</b>	<b>490.406,48€</b>	

\* recettes en 2017 : 1800€ /2018 : 1800€ /2019 : 2500€ / 2020 : 2500€

Total personnel : 2 ETP

### 2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel (1 ETP)	/	/	26.625,58 €	62.682,37 €	30.010,43 €
Fonctionnement	/	/	16.315,01 €	28.684,99 €	0,00 €
Matériel & investissement	/	/	1.770,99 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	/	/	<b>44.711,58 €</b>	<b>91.367,36 €</b>	<b>30.010,43 €</b>

Frais de personnel : 1 ETP

Frais de fonctionnement : fournitures (moyens de communication, nourritures, boissons) et services (prestations des animations et ateliers)

Frais de matériel et investissement : petit matériel (boîte de rangement pour le givebox, tableaux pour les cours, casseroles pour wijkcantine, matériel pour les ateliers enfants ...)

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## 3. Tableau de liquidation

<b>Poste budgétaire</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Personnel				26.625,58 €	
Fonctionnement				16.315,01 €	
investissement				1.770,99 €	
<b>Total</b>	<b>32.000,00€</b>			<b>44.711,58 €</b>	<b>89.377,79 €</b>

### **PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES**

#### **Identification du porteur de projet**

Nom & Forme juridique : Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean  
Siège social : Rue du Comte de Flandre, 20 – 1080 Bruxelles  
Objet social : Administration Publique  
Site Internet : [www.Molenbeek.irisnet.be](http://www.Molenbeek.irisnet.be)  
Personne de contact : TIS Nathalie - Chef de division [ntis@molenbeek.irisnet.be](mailto:ntis@molenbeek.irisnet.be)  
Téléphone: 02 412 37 87

Nom & Forme juridique : VZW Buurthuis Bonnevie Maison de Quartier ASBL  
Siège social : Rue Bonnevie, 40– 1080 Bruxelles  
Objet social : Administration Publique  
Site Internet : [www.Molenbeek.irisnet.be](http://www.Molenbeek.irisnet.be)  
Personne de contact : LEBECQ François [francois.lebecq@bonnevie40.be](mailto:francois.lebecq@bonnevie40.be)  
Téléphone: 02 410 76 31

### **PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET**

#### **DIAGNOSTIC**

La commune de Molenbeek-Saint-Jean met en location plus de 350 logements à caractère social à des personnes disposant de faibles revenus et se trouvant parfois dans des situations précaires (chômage, handicap, allocataires sociaux, familles nombreuses parfois monoparentales...). Les locataires rencontrent des difficultés dans la gestion quotidienne de leur logement, principalement en matière d'énergie. Compte tenu de ce public fragilisé, voire analphabète, de bâtiments +/- énergivores et de décomptes de charges pouvant présenter des montants conséquents, une guidance énergétique visant une sensibilisation à la bonne gestion de l'énergie semble importante et nécessaire. Celle-ci permettra un meilleur ajustement des provisions de charges réclamées aux locataires et donc l'amélioration de leurs conditions de vie.

#### **Enjeux**

Il y a lieu de lutter contre la précarité énergétique, de tenter la diminution de factures conséquentes des locataires au-travers notamment d'ateliers de sensibilisation (en groupe et individuels). Face aux constats réguliers de l'importance des montants résultant des calculs de décomptes de charges des locataires communaux, force est de constater que, tant dans le nouveau bâti que dans le plus ancien, il est pertinent de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'énergie.

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

Par la même occasion, au-travers des ateliers, le mieux vivre ensemble sera favorisé, ainsi que le rapprochement entre voisins occupant des immeubles communaux.

**Description du projet**       ACTION     OPERATION

Le projet vise la diminution des dépenses énergétiques des locataires communaux par le biais de leur information et de leur sensibilisation aux bonnes pratiques, mais également l'amélioration du suivi et de la gestion technique des logements et en réalisant un diagnostic des actions à mettre en place en priorité pour chaque immeuble de logements communaux.

## Localisation du projet

Logements situés dans la zone de rénovation urbaine sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean.

## Public visé

Projet destiné à tous les locataires des logements communaux de la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Nombre de logements : 354 dont 27% de logements passifs et basse énergie et 63% de logements dits énergivores

Nombre total de locataires : 1325 personnes tous confondus (parents, enfants, couples et isolés).

## Objectif(s) opérationnel(s)

Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations permettant la diminution de la consommation énergétique des ménages, particulièrement des plus fragilisés;

Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

## **PARTIE 3 –EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (\*) pour les opérations DU PROJET**

**Partenaire(s) – Collaborateurs**     OUI     NON

## Actions / Opération(s) proposées

1. Visite technique par bâtiment entre professionnels en vue de préparer une animation collective

OUTILS : carte d'identité du bâtiment

COMBIEN : 49 bâtiments ou groupe de bâtiments → 49 visites

## POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

2. Etablissement d'un état des lieux des consommations globales du bâtiment (énergie et entretien), du bâti technique  
COMBIEN : 49 états des lieux
3. Animation par bâtiment, destinée à l'ensemble des locataires, visant à présenter les techniques et le fonctionnement du bâtiment de manière pédagogique. Prise de connaissance du ressenti du locataire par rapport à l'occupation de son logement (tant du point de vue de l'énergie que du confort), 1<sup>re</sup> sensibilisation à une utilisation rationnelle de l'énergie et découverte du voisinage pour favoriser l'approche du mieux vivre ensemble.  
OUTILS : 10 fiches : « Comment habiter une maison passive ? » + fiches existantes IBGE « Défi énergie », tableau pour encoder le relevé des index, bâche représentant les techniques du bâtiment affichée dans les communs, etc.  
COMBIEN : 42 animations (les animations ont déjà eu lieu dans 7 logements passifs via le projet AmbaPa)
4. Pendant l'animation, une invitation pour un suivi plus individuel sera proposée aux locataires. Sur base volontaire, une visite à domicile est alors organisée. Celle-ci aura pour but de sensibiliser de manière plus poussée à l'utilisation rationnelle de l'énergie et d'inviter le locataire à participer à des réunions mensuelles (cfr action 5).  
A partir d'une check-list, vérification des techniques, de l'usage et des bons réglages du logement. Détection de 3 petites interventions prioritaires en vue de la préparation d'un kit énergie personnalisé (exemple : boudin de porte en cas de mauvaise étanchéité des portes, panneau réflecteur de chaleur à placer derrière les radiateurs en cas de déperdition de chaleur au-travers des murs).  
OUTILS : check-list  
COMBIEN : 60 visites à domicile individuelles sur base volontaire des locataires
5. « Collectif énergie » : coaching mensuel et personnalisé autour d'une bonne gestion de l'énergie.  
Ces ateliers sont destinés aux locataires ayant choisi d'approfondir les questions énergétiques liées à leur logement.  
OUTIL : kit énergie personnalisé  
COMBIEN : 10 ateliers par groupe de 15 participants
6. Ateliers AmbaPa : les locataires de logements communaux à haute performance énergétique continueront le suivi déjà entamé avec la MQ Bonnevie afin d'approfondir leurs connaissances dans le domaine, suivre le relevé de leurs index, assurer une bonne gestion de leur logement et en optimiser le confort. Certains ateliers pourront être couplés à des ateliers du Collectif énergie.  
COMBIEN : 9 rencontres par an durant les 3 années
7. Suivi plus approfondi des consommations des participants au « Collectif énergie » et aux ateliers Ambapa  
COMBIEN : environ 50 participants
8. Mise en commun mensuelle du travail de partenariat (suivi des consommations, problèmes techniques, problème d'usage, confort des habitants, ...)  
COMBIEN : 8 réunions par an
9. Organisation d'un évènement de clôture en présence de tous les locataires permettant de communiquer les résultats du projet

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

10. Rédaction d'un guide de bonnes pratiques en vue d'un partage d'expérience avec d'autres communes et d'autres partenaires.

## Calendrier provisoire et prévisionnel

	2017	2018	2019	2020
Visite des 49 bâtiments	10	20	19	
État des lieux des consommations et analyse des décomptes de charges des locataires	10	20	19	
Animations par bâtiments	20	22		
Visite à domicile (sur base volontaire)	10	30	20	
« Collectif énergie »	2	4	4	
Ateliers ambapa's	4	9	9	5
Suivi approfondi suite Collectif énergie et Ambapa	10 <i>participants</i>	20 <i>participants</i>	20 <i>participants</i>	
Mise en commun	5	8	8	5
Evènement de clôture			X	X
Guide des bonnes pratiques			X	X

## Condition de réussite

- Pour réaliser l'ensemble du projet, nécessité de l'obtention du subside, absence de crédits suffisants sur fonds propres.
- Nécessité d'une collaboration effective des locataires, avec une présence régulière aux ateliers.
- Nécessité d'avoir accès aux logements.
- Optimisation du partenariat entre Bonnevie et la Commune.

## Résultats escomptés

- Amélioration des connaissances des locataires en matière d'énergie en vue de la diminution de leurs factures et création de lien entre voisins
- Prise de connaissance par les locataires du bâtiment occupé, permettre au locataire de se situer par rapport aux moyennes théoriques de consommation énergétique, inciter le locataire à devenir responsable en matière de consommation d'énergie
- Détection des 3 petites interventions prioritaires avec le réglage en direct des techniques (thermostat, vannes grippées, purge de radiateur, désobstruction des bouches de ventilation) - création d'une relation de confiance avec le locataire

MOLENBEK-SAINT-JEAN - PROGRAMME 2017 – 2020 – MODIF 4

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

- Organisation des clusters d'actions et d'informations sur l'URE.
- Création d'une fiche par bâtiment reprenant les points à améliorer avec établissement de plan pluriannuel de travaux
- Conscientisation du locataire de ses consommations d'énergie.
- Développement d'une meilleure maîtrise technique des bâtiments communaux afin d'apporter des conseils plus adaptés aux locataires occupants des logements différents. Création de la carte d'identité du bâtiment
- Vue réelle de la consommation énergétique par bâtiment (y compris ce qui n'entre pas dans les charges locatives) et comparaison avec les valeurs théoriques de la norme PEB
- Transmission des résultats obtenus à l'ensemble des locataires
- Mise en place de projets similaires dans d'autres communes au-travers du Guide de bonne pratique

## Indicateurs

### De réalisation

- Respect du planning prévisionnel
- Implication du nombre de participants prévus
- Adhésion des locataires aux ateliers collectifs
- Adhésion d'un nombre suffisant de locataires volontaires

### De résultat

- Diminution effective du coût des factures énergétiques des locataires communaux.
- Meilleure maîtrise des consommations des locataires.
- Meilleure connaissance du patrimoine locatif et des difficultés techniques s'y rapportant.
- Utilisation du Guide de bonnes pratiques par d'autres communes

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

### 1. Moyens actuels

Plan financier global du projet		
Source de financement	Montants	Etat
Pour Bonnevie (subside annuel Réseau Habitat)	42.500,00€	A obtenir chaque année
Pour la Commune	Néant	
PDV 2017/2020	190.154,06€	
<b>Financement total</b>	<b>232.654,06€</b>	

### 2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel (½ temps Bonnevie ½ temps Commune)	5.803,53€	53.559,62€	54.702,29€	51.576,60€
Fonctionnement (bâches, fiches, kit énergie, événement et carnets collectifs)			2.313,65€	18.486,35€
Matériel & investissement (frais de bureau, mobilier et ordinateur)			3.712,02€	
<b>Total</b>	<b>5.803,53€</b>	<b>53.559,62€</b>	<b>60.727,96€</b>	<b>70.062,95€</b>

### 3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel		5.803,53€	53.559,62€	54.702,29€	
Fonctionnement				2.313,65€	
Investissement				3.712,02€	
<b>Total</b>	<b>42.060,00€</b>	<b>5.803,53€</b>	<b>53.559,62€</b>	<b>60.727,96€</b>	<b>28.002,95€</b>

### **PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES**

#### **Identification du porteur de projet**

Nom & Forme juridique : Commune de Molenbeek-Saint-Jean  
Siège social : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean  
Objet social : Administration publique  
Site Internet : www.molenbeek.irisnet.be  
Personne de contact : Christelle SAS  
Téléphone: 02 412 36 02

### **PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET**

#### **DIAGNOSTIC**

Afin d'assurer au mieux la mise en place et la coordination du programme politique de la Ville, il est nécessaire d'avoir une équipe de coordination.

**Description du projet**  ACTION  OPERATION

La coordination sera composée d'une équipe de 3 personnes pluri-disciplinaires avec un chef de projet (gestion administrative et financière du programme, un coordinateur technique et un chargé de communication et participation).

**Localisation du projet** : Rue de l'intendant 63-65 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean

**Public visé** : les habitants de la zone ZRU

**Objectif(s) opérationnel(s)**

### **PARTIE 3 – EXECUTION & MISE EN ŒUVRE (\*) pour les opérations DU PROJET**

**Partenaire(s) – Collaborateurs**  OUI  NON

Associations, habitants, écoles..., bureaux d'étude et entrepreneurs, ...

#### **Actions / Opération(s) proposées**

- Suivi administratif et financier du programme de la PdV
- Communication autour des actions et opérations dudit programme
- Coordination des actions socio-économiques de la PdV
- Mise en place de la participation autour des projets d'espaces publics
- Suivi technique des opérations d'investissement

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## Calendrier provisoire et prévisionnel

La coordination démarrera au 1<sup>er</sup> août 2017 et les actions proposées se dérouleront durant les 3 années ½ de la PdV

## Conditions de réussite

Collaboration étroite au niveau de l'équipe  
Personnes responsables pro-actives dans la Commune  
Coordination des opérations socio-économiques  
Connaissance de l'architecture, adjudication de marché et suivi de chantier

## PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

### 1. Moyens actuels

Plan financier global du projet		
Source de financement	Montants	Etat
PdV 2017 - 2020	643.500,00€	
Modification 1	-40.500,00 €	
Modification 2	-48.855,50 €	
Modification 3	-108.144,50 €	
<b>Financement total</b>	<b>446.000 €</b>	

### 2. Budget provisoire et prévisionnel

Type des dépenses	2017	2018	2019	2020
Personnel	57.318,14€	119.675,53€	133.838,00€	125.724,67€
Fonctionnement	249,97€	573,82€	1.623,12€	2.577,00€
Matériel & investissement			4.419,75€	
<b>Total</b>	<b>57.568.11 €</b>	<b>120.249,35 €</b>	<b>139.880,87 €</b>	<b>128.301,67€</b>

Frais de personnel : 3 ETP

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## 3. Tableau de liquidation

<b>Poste budgétaire</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	110.828,90€				
<b>Total</b>	<b>110.828,90€</b>	<b>57.568,11 €</b>	<b>120.249,35 €</b>	<b>139.880,87€</b>	<b>17.472,77 €</b>